

PAR COURRIEL

Le 21 février 2020

N/Réf. : 1651

Objet : Demande de documents du 06 février 2020

Mesdames,

La présente donne suite à votre courriel du 06 février dernier par laquelle vous demandiez une certains documents concernant les sujets suivants :

- Taux annuel de départs volontaires ;
- Taux annuel de roulement de main-d'œuvre ;
- Nombre moyen annuel de postes vacants ;
- Nombre moyen annuel de postes en recrutement actif ;
- Écart entre les ETC autorisés par le Secrétariat du Conseil du trésor et le personnel réellement en poste, annuellement ; ainsi que le
- Coût annuel pour la formation de nouveaux employés.

DÉCISION

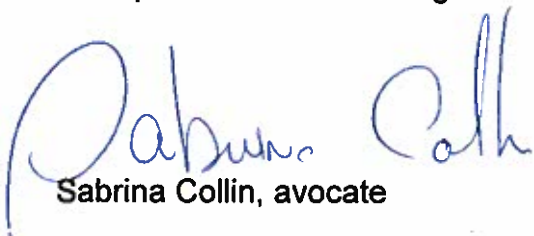
Vous trouverez ci-joint un document répondant à la plupart de vos questions. Toutefois, il est important de noté qu'en vertu de l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les demandes d'accès à l'information ne peuvent porter que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

AVIS DE RECOURS

Vous trouverez, annexé à la présente, un avis vous informant des recours prévus par le chapitre V de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ainsi que des délais pendant lesquels ils peuvent être exercés.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sabrina Collin', is written over the typed name.

Sabrina Collin, avocate

SC/ab

p. j. (2)

Réponse à une demande d'accès à l'information

(Source : rapports annuels de gestion de l'Office de 2009-2010 à 2018-2019)

1. Taux annuel de départs volontaires

Année	Taux (%)*
2009-2010	4,4
2010-2011	11,1
2011-2012	12,1
2012-2013	10,5
2013-2014	6,5
2014-2015	7,01
2015-2016	4,01
2016-2017	9,88
2017-2018	9,86
2018-2019	14,48

* Personnel régulier seulement

2. Taux annuel de roulement de main-d'œuvre

Ce taux n'est pas calculé par l'Office.

3. Nombre moyen annuel de postes vacants

Données non disponibles.

4. Nombre moyen annuel de postes en recrutement actif

Données non disponibles.

5. Écart entre les ETC autorisés par le Secrétariat du Conseil du trésor et le personnel réellement en poste, annuellement

Voici les données disponibles. L'écart n'est pas calculé.

Année	Effectifs autorisés (ETC ou HR)*	Effectifs utilisés (ETC ou HR)*	Personnes en place (n)
2009-2010	131 ETC	130,46 ETC	138
2010-2011	131 ETC	130 ETC	143
2011-2012	129 ETC	128,1 ETC	135
2012-2013	129 ETC	126,8 ETC	138
2013-2014	131 ETC	124,8 ETC	134
2014-2015	128 ETC	113,5 ETC	114
2015-2016	126 ETC	107,7 ETC	126
2016-2017	221 600 HR	213 443 HR	120
2017-2018	222 612 HR	215 458 HR	125
2018-2019	222 612 HR	215 868 HR	128

* ETC : équivalent temps complet et HR : heures rémunérées

6. Coût annuel pour la formation de nouveaux employés.

Année	Somme globale (\$)
2009	242 361
2010	183 697
2011	109 824
2012	162 158
2013	114 473
2014	75 703
2015	68 388
2016	104 733,50
2017	203 929,20
2018	156 190,75

2020-02-21